

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 4 OCTOBRE 2020

Le conseil municipal s'est réuni le Dimanche 4 Octobre 2020 à la salle du conseil à Saint Jean de Nay, sur la convocation qui leur a été adressée par Le Maire le 28 Septembre 2020 conformément à l'article L2121.10 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Stéphane CHABRIER, Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Franck MOUILHADE, Jean Marc NAUTON, Nathalie OLLIER, Patrick PIGEON.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame Le Maire est secrétaire de séance.

1. Demande de subventions au titre de la DETR 2021 (préfecture) .

Pour cette demande de subventions Madame Le Maire propose la réfection du toit de l'école. Des devis seront demandés au plus vite car le dossier est à déposer avant le 1 Novembre 2020.

Approuvé à l'unanimité.

2. Pour le 3 ème projet sue le fonds 199 (Conseil Général de la Haute Loire) à déposer avant le 31 Décembre 2020, la chaudière à granules du restaurant Les Nayades est proposée. Un Bonus de la Région est également prévu pour le financement.

Approuvé à l'unanimité.

3. Demande de partenariat "Opération 1000 cafés". L'Etat met en place une aide pour revitaliser les bourgs dans les communes rurales par le biais d'un café multi-services avec des gérants formés et un salaire garanti par le Groupe SOS. Une candidature a été posée et a été retenue. Afin d'avancer dans ce projet, un questionnaire (proposé par le groupe est demandé aux habitants de la commune).

Approuvé à l'unanimité.

4. Renouvellement des membres de la CCID (commissions communales des Impôts Directs). Le conseil municipal propose 24 contribuables parmi lesquels l'administration fiscale désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Approuvé à l'unanimité.

5. Désignation d'un correspondant défense parmi les membres du Conseil Municipal.

Patrick Pigeon a été désigné.

Approuvé à l'unanimité.

Questions diverses :

– **Compte rendu des travaux réalisés et devis pour les travaux de la mairie:**

Les radiateurs électriques première génération (grilles pains très énergivores) du secrétariat de mairie ont été remplacés par des radiateurs électriques en fonte par l'entreprise Rieu pour un montant de 2700 euros HT.

Devis en attente : maçonnerie (accessibilité pour personnes à mobilité réduite); électricité, chauffage, chappe pour la salle (anciennement préau).

– **En ce qui concerne Les Nayades 2 solutions sont proposées :**

. Soit le partenariat "Opération 1000 cafés", le dossier est en cours et encore à étudier.

. Soit rechercher un gérant (en tenant compte des vœux des administrés) . Pour cette 2 ème solution le conseil municipal prévoit une baisse de loyer . Le montant prévu est 600 euros en sachant que le logement au dessus de la mairie peut être associé. (Loyer à définir).

- **Les demandes de subventions** faites au titre de la DETR 2020 intempéries de juin et amendes de polices sont en cours.

- **Une collecte de ferraille et encombrants** est prévue la semaine 44 (fin Octobre)

- **Le déneigement des villages** se fera comme les années précédentes . Le tarif horaire des agriculteurs qui participent au déneigement des villages est augmenté: 30 euros l'heure au lieu de 25 (depuis 20 ans).

- Etant donné la crise sanitaire, et pour leur plus grande protection, **le conseil municipal décide d'annuler le repas de nos aînés le 11 Novembre. Un colis sera distribué à tous** (70 et plus)et aussi aux personnes en situation de handicap autour du 20 Décembre.

- Il est constaté q'il n'y a **pas de collecte de verres au village des Granges**,_un conteneur va être demandé. **Un supplément de poubelles déchets ménagers (Cereix, Pralong)** a été demandé en Août. La demande sera renouvelée.

Approuvé à l'unanimité.

Madame Le Maire clôt les débats et lève la séance à 13 heures.

Le Maire

Dominique THOLLET

